



## Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la FFE

Objet : nombre de qualifiés aux championnats départementaux jeunes

Monsieur le candidat à la présidence de la FFE,

Élus en mars dernier à la direction du comité départemental parisien des échecs, nous sommes inquiets de découvrir les dérives liées aux prises massives de licence A injustifiées dans les catégories jeunes, à seule fin de gonfler artificiellement le nombre de qualifiés lors des championnats départementaux.

Ces stratégies mises en place dans certaines ligues, comités départementaux et clubs, parfois avec le concours d'argent public, semblent contestables *a minima* sur le plan de l'éthique sportive.

Nous ressentons de ce fait une pression implicite à favoriser la prise de licences A, ce qui nous place dans une situation inconfortable. En tant qu'élus, nous avons à cœur de préserver l'intégrité sportive et de respecter un cadre légal : nous nous sentons piégés dans un système qui pousse à ces pratiques pour rester compétitifs.

Dans tous les autres sports individuels, c'est le nombre de participants à une compétition qui détermine le nombre de qualifiés, et non le nombre de licenciés dans une catégorie à l'échelle départementale ou régionale. C'est ce sain et simple principe que nous appelons de nos vœux : un quota de qualifiés proportionnel au nombre de participants aux qualifications, qui aura pour effet immédiat de supprimer toute surenchère délétère et artificielle.

Nous voudrions savoir quelle est votre position à ce sujet et, dans le cas où vous seriez élu, si vous comptez procéder à une modification du règlement.

Avec votre autorisation, nous publierons votre réponse sur le site du CDPE.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le candidat, l'expression de nos salutations respectueuses.

Vincent Riff

Directeur des Jeunes

Laurent Gagnepain

Président